

Business au ralenti ?

... des résultats à fin février plus qu'alignés aux objectifs trimestriels



« 80% de l'objectif du premier trimestre est atteint chez I2S à fin février, **Félicitons-nous !**

« La Direction n'a pas présenté en CSE le « pipe » des affaires en avant-vente à fin février expliquant qu'elle n'avait pu obtenir les éléments en temps et heure... **Nous espérons** que le **ralentissement du marché** que l'on nous annonçait pour 2024 **ne se fait pas déjà ressentir**.

Aussi, **vos élu(e)s** s'interrogent sur la capacité à mettre en œuvre, dès cette année, les moyens nécessaires pour **la bonne tenue des objectifs annuels ambitieux** et de la « **Promesse collaborateurs** ».

Stratégie Pôle France : Réorganisation I2S ou simple déplacement de salariés ?

Nous déplorons le manque de transparence sur l'organisation d'I2S et plus particulièrement sur celle d'ICS. A fin Février la **note d'organisation** se fait toujours attendre ... au point que certains élu(e)s y voient une réorganisation sans consultation du CSE. **Nous sommes conscients** que l'alignement d'I2S à la stratégie du Pôle France devrait amener l'entreprise à se réorganiser ... **mais quand ?**

En attendant à **Toulouse ça déménage ...** Des déplacements de salariés I2S pour des besoins opérationnels des verticaux sont en cours ! Et à la suite de l'enquête **SECAFI** et de leur rapport d'expertise que **nous avons demandé, nous découvrons en même temps que notre Direction** semble-t-il, un **projet peu mature, mal anticipé** avec des **risques à traiter** par SSG notamment sur le site de Colomiers 1.

Restons, restez vigilants !

Partagez toute inquiétude avec **vos représentants de proximité**, signalez-nous tout constat d'anomalie.

JO 2024 : « L'important, c'est de télétravailler » !

Ah bon, vraiment ? répond la Direction I2S.

Une campagne de communication du Gouvernement s'affiche actuellement dans les transports en commun d'Ile de France : « **Pendant les JEUX, l'important c'est de télétravailler** ». Il est suggéré « **Quand cela est possible, favoriser le travail à distance** ».

Message reçu ? « **Pas du tout** », **nous** répond la Direction **renvoyant à l'accord sur le télétravail** et les **seuls 2 jours par semaine** ! Tant pis si tu galères dans les transports les 3 autres jours de la semaine, c'est ton problème !

Des réunions CSE à rallonge = retard sur le démarrage des Activités Sociales !

Quand le « syndicalisme » de certains nuit à TOUS les salariés...

Depuis fin 2023 (nouvelle mandature CSE), des organisations syndicales minoritaires, peut-être (très) revanchardes, s'efforcent de **ralentir**, voire **paralyser**, le fonctionnement du **CSE**.

Des **ordres du jour surchargés**, des **monologues** en séance **interminables** sur des sujets annexes entrecoupés **d'attaques et d'accusations péremptoires, d'anathèmes diffamatoires**, font que les **réunions mensuelles** du CSE durent plusieurs jours, empêchant alors d'épuiser les questions de l'ordre du jour qui intéressent et concernent **TOUS les salariés**.

Ainsi, à début mars, il n'a **toujours pas été possible** de présenter, de débattre et de voter le budget des activités de la commission loisirs et par conséquent **de financer la moindre activité** !

On dit, merci qui ?

La prochaine réunion mensuelle du CSE sera le 28 mars et l'ordre du jour de la réunion de février n'est toujours pas épuisé avec un prochain RDV le 13 mars. **Nous comptons** sur la **Direction pour faire régner l'ordre** en séance et **pouvoir enfin, peut-être, faire voter le budget des activités proposées ...**

